

04/04/2011

Communiqué

SPIE et Saint-Etienne Métropole signent le premier Contrat de Performance Energétique de Services de France

Saint-Etienne Métropole et le groupe SPIE ont signé le 4 avril le premier Contrat de Performance Energétique (CPE) de Services pour la rénovation des systèmes énergétiques du Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne.

Conforme aux préconisations européennes et fortement encouragé par le Grenelle de l'environnement, ce Marché Public de Performance Energétique est une première en France. Son objectif : garantir dès 2013 et sur une durée de 8 ans, 40% d'économies d'énergie sur la consommation du chauffage, de la ventilation et de la climatisation du Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne Métropole(1), pour le confort des visiteurs et la préservation des Œuvres.

Engagements contractualisés

Avec la signature de ce contrat, SPIE s'engage sur les 3 exigences majeures d'un CPE. 1er engagement, la réalisation d'actions fortes d'amélioration de la performance énergétique et ce, sans avoir à intervenir sur le bâti : conception d'un système de chauffage et de climatisation plus économe (remplacement des équipements de production énergivores par une pompe à chaleur air/eau couplée à deux chaudières à gaz et mise en place d'un récupérateur de chaleur sur les installations de traitement d'air) et amélioration de la régulation grâce à un système de gestion centralisée... Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la gestion du conditionnement d'air, de la température et de l'hygrométrie pour la conservation de l'ensemble des Œuvres. "L'amélioration de la performance énergétique du site repose autant sur le remplacement de matériels devenus obsolètes que sur leur maintenance et leur bonne conduite au quotidien", souligne Marc Journaux, directeur général adjoint de SPIE Sud-Est. C'est le sens de la dénomination "services" qui vient en complément de "Contrat de Performance Energétique". 2ème engagement, la réduction de la consommation finale de l'ensemble de l'installation. Une situation de référence a été définie par le Musée d'Art Moderne et SPIE à partir de laquelle seront comptabilisées les économies d'énergie. L'engagement de SPIE sur les réductions de consommation est contractuellement traduit par une clause d'implication financière. Enfin, 3ème engagement, SPIE s'engage à mettre en place un plan de mesure et de vérification, basé sur le protocole international IPMVP(2) reconnu par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et par l'ADEME. Seul à même de garantir au maître d'ouvrage le respect des engagements de performance pris, ce plan de mesure inclut l'installation de sous-compteurs permettant de vérifier au plus juste les économies d'énergie réalisées. Les travaux, d'un montant de 430 000 euros, permettront au Musée d'Art Moderne de baisser sa consommation énergétique de 40% dès 2013, année à partir de laquelle la garantie de performance prendra effet. Parallèlement, SPIE prend en charge l'exploitation et la maintenance des installations de production d'énergie et de confort à partir du 1er janvier 2011 pour une durée de 10 ans.

Validation d'un modèle

Ce Contrat de Performance Energétique est le premier en France à valider la possibilité de réduire les consommations d'énergie d'un bâtiment, à la hauteur des exigences du Grenelle de l'Environnement, sans avoir à réaliser de travaux sur le bâti. "Son coût réduit et sa facilité de mise en Œuvre, comparés aux contrats de partenariat testés jusqu'à présent, en font un exemple idéal pour accompagner la rénovation énergétique du patrimoine bâti de l'Etat et des collectivités territoriales auxquels il s'adresse" souligne Pascal Jean, directeur du développement des services de SPIE. "Ce premier contrat illustre la volonté de SPIE de proposer des offres respectueuses de l'environnement sur chacun de ses métiers. Première entreprise à avoir reçu le Label SERCE en efficacité énergétique, SPIE confirme ainsi la compétence de ses antennes locales en optimisation énergétique." (1) 80% de l'ensemble de la consommation énergétique du site.

(2) International Performance Measurement & Verification Protocol : protocole international de mesure et de vérification de la performance énergétique. Contacts Presse SPIE SA SPIE Sud-Agence
Pascal Est Droit
Omnès Frédériq Devant
Directeu ue Philippe
r de la C Hémeri Hériard

ommuni Respons Tél. :
cation able de +33 (0)1
Tél. : la Comm45 77 02
+33 (0)1unicatio 45
34 22 58n e-mail :
21 Tél. : heriard
e-mail : +33 @droitd
pascal.o (0)4 72 evant.fr
mnes@s 21 14 39
pie.com e-mail : f
.hemery
@spie.c
om

Accès direct

- [Valoriser le cadre de vie](#)
- [Conjuguer les énergies](#)
- [Développer la performance des entreprises](#)
- [InSPIErations durables](#)
- [À propos du Groupe](#)
- [Les dossiers de SPIE](#)

Sites du groupe

- [SPIE JOB](#)
- [SPIE ICS](#)
- [SPIE Oil & Gas Services](#)
- [SPIE UK](#)
- [SPIE Nederland](#)
- [SPIE Belgium](#)
- [SPIE Deutschland & Zentraleuropa](#)
- [SPIE Switzerland](#)

Applications mobiles

- [SMART CITY by SPIE](#)
- [SPIE maps](#)

Suivez-nous sur...





- [Plan du site](#)
- [Accessibilité](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
- [SPIE de A à Z](#)

URL source: <http://www.spie.com/fr/spie-et-saint-etienne-metropole-signent-le-premier-contrat-de-performance-energetique-de-services-de>